

Région de Bruxelles-Capitale

Formulaire *easyPermit*

Demande de permis d'environnement

Installations de classe 1A – 1B

Commune du lieu de l'exploitation
(concernée par la demande)

Bruxelles-Ville

Légende utilisée dans le formulaire

 *Passez simplement votre souris sur ce logo pour faire apparaître une information complémentaire. Ne tenez pas compte de « ctrl+click ».*

Fournissez-nous un **dossier le plus complet possible** pour que nous puissions analyser votre demande et la déclarer complète rapidement.

Le formulaire que nous vous proposons vous aidera à monter un dossier complet.

Votre dossier doit comprendre :

- Le formulaire de demande,
- Ses annexes et
- Les copies nécessaires.

Il se peut toutefois que nous vous demandions d'autres informations complémentaires par la suite, lorsque nous analyserons votre dossier ou après la visite de vos installations. Par exemple, une fiche technique spécifique à vos installations.

Comment remplir ce formulaire et constituer votre dossier de demande de permis d'environnement ?

1. Complétez les **14 cadres thématiques** du formulaire.
Si l'un des cadres ne concerne pas votre exploitation ou votre installation, cochez la case « pas concerné »
2. Joignez **toutes les annexes** que nous vous demandons.
Complétez le **tableau répertoire des annexes**. Ce tableau reprend l'intitulé des annexes dans l'ordre des cadres concernés et leur attribue un numéro. Numérotez chacune de vos annexes en fonction de ce numéro.
3. **Signez** le formulaire.

Nous faire parvenir votre dossier complet

Vous devez nous faire parvenir votre dossier complet en **7 exemplaires**.

Attention : chaque exemplaire doit rassembler l'ensemble des documents en un tas:

- le formulaire complété et signé et
- toutes ses annexes.

Prévoyez également une copie de l'ensemble de votre dossier pour vous-même.



Envoyez **votre dossier complet** par courrier recommandé ou déposez-le en 7 exemplaires au [service environnement de la commune](#) concernée par cette demande.

SAUF dans les cas suivants :

- [Installation classée](#) exploitée par une personne morale de droit public ① ;
- [Installation classée](#) située dans [un bâtiment classé au patrimoine ou en cours de classement ou dans un bâtiment inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine immobilier ou en cours d'inscription](#) ;
- Installation d'utilité publique ①

Vous pouvez alors envoyer votre dossier par courrier recommandé ou le déposer directement à :

Bruxelles Environnement
Site de Tour & Taxis
Division Autorisations & Partenariats
Avenue du port 86C boîte 3000
1000 Bruxelles

Suite de la procédure

Pour connaître la suite de la procédure, vous pouvez consulter nos pages d'informations sur les permis de classe 1B et 1A.

- [Comment introduire sa demande pour le permis de classe 1A ?](#)
- [Comment introduire sa demande pour le permis de classe 1B ?](#)

Besoin d'aide ?

Contactez :

- [hub.brussels](#) si votre demande concerne une entreprise ou un commerce, via [mail](#) ;
- **Bruxelles Environnement** dans les autres cas, via [mail](#) également.



Répertoire des cadres

Cadre 1 :	Lieu d'exploitation	4
Cadre 2 :	Informations relatives au demandeur – contact	4
Cadre 3 :	Votre demande	6
Cadre 4 :	Sécurité.....	8
Cadre 5 :	Gestion de l'eau : eaux de pluie et eaux usées.....	9
Cadre 6 :	Déchets.....	12
Cadre 7 :	Produits dangereux.....	13
Cadre 8 :	Installations classées de cette demande.....	14
Cadre 9 :	Mobilité.....	15
Cadre 10 :	Horaires de fonctionnement et de livraison.....	17
Cadre 11 :	Energie.....	18
Cadre 12 :	Conservation de la nature	19
Cadre 13 :	Rapport d'incidences ou note préparatoire à l'étude d'incidences	20
Cadre 14 :	Plans et description du site d'exploitation	21
	Frais de dossier.....	23
	Répertoire des annexes	24
	Votre signature	25



Cadre 1 : Lieu d'exploitation

Lieu de l'exploitation	
Rue	Avenue d'Auderghem
N° et boîte	2-14
Code postal	1000
Commune	Bruxelles

Cadre 2 : Informations relatives au demandeur – contact ⓘ

A Informations relatives au demandeur	
⇒	Votre identité comme demandeur <i>Cochez une seule case.</i>
<input type="checkbox"/> Personne physique	
Nom	
Prénom	
Rue	
N° et boîte	
Code postal	
Commune	
<input checked="" type="checkbox"/> Personne morale	
Nom	
Forme juridique	
N° d'entreprise	
Représentée par	
Nom du représentant	
Prénom du représentant	
Siège social	
Rue	
N° et boîte	
Code postal	
Commune	
⇒	Comme demandeur représentez-vous une personne morale de droit public ⓘ ?
<input type="checkbox"/> Oui	
<input checked="" type="checkbox"/> Non	



B Contact	
⇒	Personne de contact ⓘ <i>si identique au demandeur, complétez uniquement les champs « E-mail » et « GSM/Téléphone ».</i>
Nom	Waekens
Prénom	Martin
Fonction	Director – Property Management Services
Nom de la société	Jones Lang LaSalle (JLL)
Rue	Avenue Marnix
N° et boîte	23, bte 1
Code postal	1000
Commune	Bruxelles
E-mail	martin.waekens@eu.jll.com
GSM / Téléphone	+32 (0)474 98 19 22 / +32 (0)2 550 26 08
⇒	Adresse où envoyer le courrier pour cette demande <i>Cochez une seule case.</i>
<input type="checkbox"/>	Adresse du demandeur
<input checked="" type="checkbox"/>	Adresse de la personne de contact



Cadre 3 : Votre demande

Quelle autorisation demandez-vous ? *Cochez une seule case.*

- Nouveau permis d'environnement ⓘ
- Renouvellement d'un permis d'environnement ⓘ
- Extension de votre permis d'environnement ⓘ
- Permis d'environnement faisant suite à l'obtention d'un [certificat préalable](#)

Les [installations classées](#) demandées sont-elles existantes ? *Cochez une seule case.*

- Oui, toutes les installations classées demandées sont existantes ou les travaux ont démarré.
Par exemple :
- l'installation est présente sur le lieu d'exploitation ;
 - la mise en place d'une dalle de béton ;
 - la délimitation de nouvelles places de parking par une ligne de peinture ;
 - l'installation d'une nouvelle machine ou le remplacement d'une ancienne machine...
- Oui, partiellement
Par exemple : mon permis d'environnement couvre une partie de mes installations classées.
- ✓ Précisez les installations classées qui doivent être mises en place :

- Non, toutes les installations classées demandées sont à l'état de projet.

Objet de la demande ⓘ

- ✓ Précisez en quelques mots l'objet de la demande :
- L'immeuble est majoritairement occupé par la Représentation du Royaume-Uni auprès de l'UE ainsi que par le Consulat britannique, institutions assimilées aux missions diplomatiques. Le bâtiment accueille au rez une pharmacie et une brasserie.**

Construction - Rénovation

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- Projet de construction sur un terrain non bâti
- Projet de rénovation
- Démolition prévue
- Pas de travaux prévus ⓘ

Le projet nécessite-t-il un permis d'urbanisme ?

- Oui
- Non



→ Si vous avez répondu OUI, joignez une copie de votre demande de permis d'urbanisme en annexe 1.

Caractéristiques des installations ou du bien

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- La demande concerne des installations d'utilité publique ⓘ
- Le bien abritant les installations est [classé au patrimoine ou en cours de classement ou inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine immobilier ou en cours d'inscription.](#)
- La demande ne concerne aucune de ces situations.



Cadre 4 : Sécurité

A Installations électriques	
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas concerné</p> <p><i>Vous n'êtes pas concerné si :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Vous n'avez pas d'installation électrique alimentant vos installations classées- Votre demande concerne un nouveau projet pour lequel les installations électriques ne sont pas encore en activité- Votre demande concerne une rénovation lourde lors de laquelle les installations électriques sont renouvelées. <p>Le permis en cours autorise deux transformateurs statiques. Ceux-ci n'ont pas été identifiés à ce stade et ne sont donc pas intégrés dans la présente demande. A noter qu'une cabine HT appartenant à Sibelga est présente sur le site</p>
<input type="checkbox"/>	<p>Concerné</p> <p>Joignez le dernier rapport de contrôle périodique des installations électriques par un organisme agréé en annexe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">— Rapport < 5 ans pour la Basse Tension- Rapport < 1 an pour la Haute Tension
B SEVESO ⓘ	
⇒	Le site d'exploitation est-il soumis à la réglementation SEVESO ?
<input type="checkbox"/>	Oui
<input checked="" type="checkbox"/>	Non



Cadre 5 : Gestion de l'eau : eaux de pluie et eaux usées

A	Gestion des eaux de pluie
⇒	Votre demande concerne-t-elle un projet de construction ou une rénovation qui implique :
	<input type="checkbox"/> Une imperméabilisation supplémentaire du sol ⊕
	<input type="checkbox"/> Une augmentation des surfaces de toitures
	<input type="checkbox"/> La réfection de parkings existants
	<input type="checkbox"/> Des modifications au système de collecte des eaux
	↳ Si votre demande ne concerne aucun des cas listés ci-dessus, passez directement au point B : gestion des eaux usées.
	↳ Si vous avez coché uniquement la case correspondant à « des modifications au système de collecte des eaux », vous devez récupérer l'équivalent de 33 litres/m ² de surface de toiture via une citerne de réutilisation de l'eau de pluie ⊕
	Précisez le volume d'eau de cette citerne : <input style="width: 150px;" type="text"/>
	Si le volume de récupération prévu dans votre projet est inférieur à l'équivalent de 33 litres/m ² de surface de toiture, expliquez pourquoi dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire à l'étude d'incidences (voir cadre 13)
	<i>Passez ensuite directement au point B : gestion des eaux usées.</i>
	↳ Dans les autres cas, votre projet doit également prévoir un système de tamponnage ⊕ en plus d'une citerne de réutilisation de l'eau de pluie ⊕.
	Pour déterminer le volume minimal de ces deux installations, vous devez connaître les surfaces imperméabilisées par votre projet et compléter le calculateur de volume de la citerne de récupération de l'eau de pluie et du système de tamponnage . Ensuite, joignez-le en annexe 3.1 .
	Si les volumes prévus dans votre projet sont inférieurs aux volumes types minimaux indiqués dans le calculateur, expliquez pourquoi dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire à l'étude d'incidences (voir cadre 13).



⇒	Indiquez le système de tamponnage des eaux de pluie prévu dans votre projet.
	<input type="checkbox"/> Toiture stockante
	<input type="checkbox"/> Bassin d'orage
	<input type="checkbox"/> Bassin infiltrant
	<input type="checkbox"/> Noues
	<input type="checkbox"/> Conduites stockantes
	<input type="checkbox"/> Autres (indiquez) :
⇒	Le site d'exploitation comprend-il un réseau d'égouttage séparé pour les eaux usées et les eaux de pluie ?
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
⇒	Existe-t-il des eaux de surface  à proximité immédiate de votre projet ? <i>Pour répondre, vous pouvez vous aider de l'Atlas Eaux qui répertorie les eaux de surface de la région de Bruxelles-Capitale.</i>
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	➔ Si vous avez répondu OUI , avez-vous prévu d'y évacuer les eaux de pluie ?
	<input type="checkbox"/> Oui <i>Il vous sera demandé d'indiquer le point de rejet sur les plans des installations exigé au cadre 14 : Plans et description du site d'exploitation.</i>
	<input type="checkbox"/> Non <i>Expliquez pourquoi dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire (voir cadre 13).</i>
⇒	Avez-vous prévu d'infiltrer les eaux de pluie ?
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	➔ Si vous avez répondu OUI : décrivez le système à l'aide d'une note explicative dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire (voir cadre 13). <i>Pour avoir plus d'informations sur les possibilités pour infiltrer les eaux de pluie, vous pouvez consulter le guide exploitant "gérer les eaux de pluie".</i>
	➔ Si vous avez répondu NON : expliquez pourquoi dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire (voir cadre 13). <i>Par exemple : impossibilité technique, manque de perméabilité du sol.</i>
	Joignez en annexe 3.2 le schéma hydraulique  que vous prévoyez pour évacuer les eaux pluviales.
B Gestion des eaux usées	
⇒	Votre exploitation produit-elle des eaux usées ?
	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non



<p>→ Si vous avez répondu NON : passez au cadre 6 : Déchets.</p>
<p>→ Quel type d'eaux usées produisez-vous ?</p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> Eaux usées domestiques ⓘ</p>
<p><input type="checkbox"/> Eaux usées non domestiques ⓘ</p>
<p>→ Où rejetez-vous les eaux usées ? <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i></p> <p><i>Il vous sera demandé d'indiquer ces points de rejet sur les plans des installations exigé au cadre 14 : Plans et description du site d'exploitation.</i></p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> A l'égout</p>
<p><input type="checkbox"/> En eaux de surface ⓘ</p>
<p><input type="checkbox"/> Par infiltration dans le sol. Dans ce cas :</p> <p style="padding-left: 20px;">Vous êtes concerné par la rubrique 131 ; elle doit figurer dans le tableau des installations classées (voir cadre 8 : Installations classées de cette demande).</p> <p style="padding-left: 20px;">Veuillez préciser le type d'infiltration (<i>puits perdu, drain de dispersion, ...</i>) :</p>
<p><input type="checkbox"/> Autre procédé (précisez) :</p>
<p>→ Traitez-vous les eaux usées avant de les rejeter ?</p>
<p><input type="checkbox"/> Oui</p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>
<p>Si vous avez répondu OUI :</p> <p style="padding-left: 20px;">Vous êtes peut être concerné par la rubrique 56. Si c'est le cas, elle doit figurer dans le tableau des installations classées (voir cadre 8 : Installations classées de cette demande).</p> <p style="padding-left: 20px;">Veuillez préciser le type de traitement. Par exemple : séparateur d'hydrocarbures, dégraisseur, système d'épuration physico-chimique, système d'épuration biologique tel qu'une mini-station, fosses septiques...</p> <p>— Type de traitement : _____</p>

<p>Pour les eaux usées, joignez en annexe 3.3 : la dernière attestation d'entretien et de vidange de l'installation de traitement si vous utilisez une installation de traitement des eaux usées ;</p> <p>— en annexe 3.4 : le dernier rapport d'analyse si vous réalisez des analyses de vos eaux usées.</p> <p>Le rapport d'incidences ou la note préparatoire à l'étude d'incidences (voir cadre 13) doit décrire le système de traitement des eaux usées et les rendements épuratoires éventuels (sauf pour les séparateurs d'hydrocarbures, les dégraisseurs et les décanteurs/débourbeurs).</p>



Cadre 6 : Déchets

Avez-vous mis en place des modalités de tri (ex. : poubelles, conteneurs...) pour permettre la **collecte sélective** des déchets ? ⓘ

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, joignez en **annexe 4.1** des photos des modalités de tri utilisées.

➔ Si vous avez répondu **NON**, décrivez dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire (voir [cadre 13](#)) comment vous comptez mettre en place le tri de vos déchets.

Si votre demande concerne **uniquement** un **immeuble de logements**, passez au [cadre 7](#) : Produits dangereux.

Faites-vous ou prévoyez-vous de faire de la collecte à titre accessoire ? ⓘ

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, précisez dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire (voir [cadre 13](#)) le **type** de déchets collectés et **d'où ils proviennent**.

Votre demande concerne-t-elle une installation de collecte et de traitement de déchets ?

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, complétez le [formulaire d'information complémentaire](#) et joignez-le en **annexe 4.2**.

Pour les installations existantes

Joignez en **annexe 4.3** un ou des **document(s) de traçabilité** récent(s) prouvant l'évacuation de vos déchets (y compris ceux qui ne sont pas classés). ⓘ

Les documents de traçabilité ne sont pas fournis car les déchets générés par le site sont des déchets ménagers (papiers, PMC, etc.)

➔ Pour connaître les informations qui doivent obligatoirement être repris sur les documents de traçabilité, consultez la page [Vos documents obligatoires : régime de traçabilité](#).



Cadre 7 : Produits dangereux

Si vous exploitez des bureaux ou des logements, vous n'êtes pas concerné par ce cadre

Dans ce cas, passez au [cadre 8](#) : Installations classées de cette demande.

Dans les autres cas, vous devez remplir un inventaire des produits dangereux uniquement si vous avez des produits dangereux.

Comment savoir si vous avez des produits dangereux ?

- ✓ **Identifiez tous les produits dangereux** à l'aide de leur étiquette et/ou de leur fiche de sécurité (FDS). Si vous ne les avez pas, demandez-les à votre fournisseur qui a l'obligation de vous les communiquer, même si vous les avez achetés dans un magasin de bricolage.



Consultez notre page d'information : [les produits dangereux et le permis d'environnement](#). Elle vous aidera à identifier vos produits dangereux.

Vous y trouverez un tableau complet des pictogrammes de danger et les mentions de danger qui les accompagnent.

Si vous n'avez pas de produits dangereux, passez au [cadre 8](#) : Installations classées de cette demande. [Déchets](#)

Comment procéder pour remplir l'inventaire des produits dangereux ?

- ✓ **Complétez correctement et complètement [l'inventaire des produits dangereux](#).**
Pour vous aider à compléter l'inventaire, utilisez le [guide pour compléter l'inventaire des produits dangereux](#).
- ✓ **Joignez en annexe 5 la copie de [l'inventaire des produits dangereux](#).**



Cadre 8 : Installations classées de cette demande

Comment procéder pour déterminer les [installations classées](#) de votre activité ?

Consultez [l'outil easyPermit](#). Cet outil vous propose une **liste d'installations classées** généralement rencontrées dans un secteur d'activité donné ainsi que les **documents et informations** à fournir pour ces installations classées.

Joignez en **annexe 6** :

- Le **tableau des installations classées** obtenu via [l'outil easyPermit](#) ;
- Tous les **documents et informations** spécifiques à vos installations classées renseignés dans ce même outil. ①

Si vos installations classées sont **soumises à avis du SIAMU** ① (voir colonne « **SIAMU** » du tableau des installations classées obtenu via [l'outil easyPermit](#)), joignez cet avis en **annexe 7**.
[Comment demander l'avis du SIAMU ?](#)

Une ou plusieurs de vos installations sont-elles classées comme activités à risque pour le sol ou pour les eaux souterraines ?

(Voir colonne « *Suspicion installation à risque* » du tableau des installations classées obtenu via [l'outil easyPermit](#))

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, prenez contact avec le facilitateur sol via l'adresse soilfacilitator@environnement.brussels pour vous assurer que vous n'êtes pas dans un cas qui vous dispenserait de l'obligation de réaliser une reconnaissance de l'état du sol. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre page sur les obligations légales relatives à la [gestion des sols](#).

Votre demande concerne-t-elle l'arrêt d'une activité à risque pour le sol ou pour les eaux souterraines?

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, prenez contact avec le facilitateur sol via l'adresse soilfacilitator@environnement.brussels pour vous assurer que vous n'êtes pas dans un cas qui vous dispenserait de l'obligation de réaliser une reconnaissance de l'état du sol. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre page sur les obligations légales relatives à la [gestion des sols](#).



Cadre 9 : Mobilité

A Circulation de véhicules

- Si vos installations ou votre activité risquent d'avoir un **impact sur la mobilité** dans le quartier **et/ou**
- Si des **véhicules de plus de 3,5 T** se rendent sur le site

→ Vous devez analyser leur incidence sur l'environnement de façon approfondie dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire à l'étude d'incidences (voir [cadre 13](#))

B Livraisons

⇒ Le site nécessite-t-il des livraisons ?

Oui

Non

↳ Si vous avez répondu **OUI** : une zone de livraison est-elle prévue sur le site ?

Si oui,

- Il vous sera demandé d'indiquer la (les) zone(s) de livraison sur les plans des installations exigés au [cadre 14](#).

L'ensemble des livraisons (papeterie, matériel de bureau, pharmacie, brasserie) est réalisé en voiries. Aucune zone spécifique de livraison n'est prévue.

- Précisez dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire à l'étude d'incidences (voir [cadre 13](#)) le type de véhicules qui y ont accès (camionnettes, camions, semi-remorques, ...) et à quelle fréquence.

Si **non** : motivez pourquoi dans votre rapport d'incidences ou votre note préparatoire à l'étude d'incidences (voir [cadre 13](#))

C Emplacements vélos

Il vous sera demandé d'indiquer tous les emplacements vélos **sur les plans des installations** exigés au [cadre 14](#) : Plans et description du site d'exploitation.

Pour connaître vos obligations en ce qui concerne le nombre d'emplacements pour vélo et leurs aménagements, consultez la page [les parkings vélo dans le permis d'environnement](#).

Si vous ne pouvez pas respecter ces obligations, motivez les écarts dans le rapport ou la note préparatoire à l'étude d'incidences (voir [cadre 13](#))



D CoBrACE ①	
Si votre tableau des installations classées (voir annexe 6.1) ne reprend aucune des rubriques suivantes : 68, 152, 224, 233, vous n'êtes pas concerné par cette partie. Dans ce cas, passez directement à la partie E. Plan de déplacement	
⇒	<p>Quelle(s) activité(s) allez-vous exercer sur le site ? <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Logements <i>Si votre activité concerne uniquement des logements, passez au cadre 10 : Horaires de fonctionnement et de livraison.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Bureaux ①, activités de haute technologie ①, activités de production de biens immatériels ① <i>Quelle est la superficie plancher ① des surfaces destinées aux bureaux, activités de haute technologie et de production de biens immatériels ?</i></p> <p>Superficie plancher (m²): <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Commerces</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres (précisez) : L'immeuble est majoritairement occupé par la Représentation du Royaume-Uni auprès de l'UE ainsi que par le Consulat britannique, institutions assimilées aux missions diplomatiques</p>
⇒	<p>Quelle est l'affectation des parkings sur le site ? <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Logements</p> <p><input type="checkbox"/> Bureaux, activités de haute technologie, activités de production de biens immatériels</p> <p><input type="checkbox"/> Commerces</p> <p><input type="checkbox"/> Parking public</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres (précisez) : Les parkings sont uniquement occupés par la Représentation du Royaume-Uni auprès de l'UE ainsi que par le Consulat britannique, institutions assimilées aux missions diplomatiques et dès lors non soumises aux dispositions du COBRACE.</p>
⇒	<p>Votre projet implique-t-il une évaluation des incidences sur le stationnement liée à la réglementation de stationnement CoBrACE ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <i>(joignez l'évaluation des incidences en matière de stationnement (CoBrACE) en annexe 8)</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>
E Plan de déplacement	
⇒	<p>Au moins une entreprise installée sur le site occupe-t-elle plus de 100 travailleurs à l'adresse renseignée au cadre 1 ? <i>Cochez une seule case</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Pas connu au stade actuel du projet</p> <p>Toute entreprise occupant plus de 100 travailleurs sur le site doit disposer d'un plan de déplacement pour les entreprises.</p>



Cadre 10 : Horaires de fonctionnement et de livraison

Pas concerné

Vous n'êtes pas concerné si la demande concerne exclusivement un ou plusieurs immeubles affectés à du logement

Indiquez les horaires de fonctionnement des différentes activités exercées sur le site d'exploitation.

Activités – Ateliers – Équipements	Horaire (Jours et Heures) <i>Indiquez du ... au ..., de ...h à ...h.</i> <i>Si un équipement ne peut être arrêté la nuit, indiquez 24h/24h.</i>
Représentation du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne	Horaire de bureau (lundi au vendredi)
Pharmacie LloydsPharma	Du lundi au vendredi, de 08h30 à 19h
Brasserie Byblos 1898 – Bar	Du lundi au samedi, de 10h à 22h
Indiquez les horaires des livraisons	
Chargement - Déchargement	Horaire (Jours et Heures) <i>Indiquez du ... au ..., de ...h à ...h.</i>
Déchargement – Livraison de bureau (poste, papeterie, etc.)	Horaire de bureau (lundi au vendredi)
Déchargement – Livraison pharmacie	Du lundi au vendredi, de 08h30 à 19h
Déchargement – Livraison brasserie	Du lundi au samedi, de 10h à 22h



Cadre 11 : Energie

Votre demande concerne-t-elle un établissement à construire ou exclusivement utilisé pour du logement ?

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, passez au [cadre 12](#) : Conservation de la nature.

Quelle est la superficie plancher de l'établissement ? ⓘ

Superficie totale de plancher existant : Environ **6.500 m²** (sur la base de BruGIS)

➔ Si la superficie totale de plancher existant est inférieure à 3500 m² et que votre exploitation ne concerne ni un commerce classé par la rubrique 90 ⓘ ni une industrie : passez au [cadre 12](#) : Conservation de la nature.

➔ Dans les autres cas, vous devrez probablement réaliser un audit énergétique comme le prévoit la loi ([arrêté du 8 décembre 2016](#)).

Etes-vous concerné par l'obligation de réaliser un audit énergétique ?

Pour savoir si vous êtes concerné, consultez [notre page web sur l'audit énergétique](#).

Oui

Non

A ce stade, les données de consommation sont en cours de demande afin de vérifier si le site est concerné par un audit énergétique.

➔ Si vous avez répondu **OUI**, vous devez compléter votre dossier de demande de permis :

Soit par un **rapport d'audit énergétique** respectant les conditions suivantes :

- Son contenu doit être conforme à l'un des [canevas mis à disposition](#) sur notre site web ;
- Il est réalisé par un [auditeur agréé](#) en Région de Bruxelles-Capitale ;
- Il est introduit sur la plate-forme internet « [E-audits](#) » par l'auditeur.

Soit par une **demande de dérogation**, via un [formulaire spécifique](#).



Cadre 12 : Conservation de la nature

Pour savoir si votre projet ou votre installation se trouve dans la zone d'incidence d'une zone [Natura 2000](#) ou d'une réserve naturelle ou d'une réserve forestière, consultez la [carte de la biodiversité en région bruxelloise](#).

- ➔ Entrez l'adresse du lieu d'exploitation dans le bandeau supérieur
- ➔ Dans l'onglet « informations environnementales », cochez « zone d'incidence sur Natura 2000 et réserves (60m) ».

Votre projet ou votre installation se situent-ils dans la zone d'incidence (zone orange) ?

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu **OUI**, vous devez faire réaliser une évaluation appropriée des incidences par un [bureau d'étude d'incidences agréé](#).

Joignez-la en **annexe 9**

➔ Si vous avez répondu **NON** mais que vous disposez tout de même de toute autre étude ou information qui concernent les espaces verts ou naturels (par exemple : plan d'abattage d'arbres, aménagements paysagers...),

Joignez-les en **annexe 9**



Cadre 13 : Rapport d'incidences ou note préparatoire à l'étude d'incidences

A Vous demandez un permis de classe 1B

- ⇒ Vous devez obligatoirement produire un [rapport d'incidences](#).
Vous pouvez réaliser ce rapport vous-même. Si vous avez des difficultés pour réaliser ce document, vous pouvez faire appel à une aide extérieure (ex. : un bureau d'études ou un architecte) mais cette option est payante.
Votre rapport d'incidences doit obligatoirement comporter certains éléments fixés par l'article 37 de [l'ordonnance relative aux permis d'environnement](#).
Joignez le rapport d'incidences en **annexe 10**.

B Vous demandez un permis de classe 1A

- ⇒ Votre dossier de demande de permis doit contenir une [note préparatoire à l'étude d'incidences](#). Cette note préparatoire doit obligatoirement comporter certains éléments fixés par l'article 18 de [l'ordonnance relative aux permis d'environnement](#).
- ⇒ Vous pouvez réaliser cette note préparatoire vous-même. Si vous avez des difficultés pour réaliser ce document, vous pouvez faire appel à une aide extérieure (ex. : un bureau d'études ou un architecte).
- Un bureau d'études d'incidences agréé de votre choix doit réaliser l'étude d'incidences selon un cahier des charges précis que Bruxelles-Environnement vous fournira. Le coût de cette étude est à votre charge.

↳ Bureau d'études chargé de produire l'étude d'incidences

Nom du bureau d'études	
Rue	
N° et boîte	
Code postal	
Commune	
Pays	

Joignez la note préparatoire à l'étude d'incidences en **annexe 10**.



Cadre 14 : Plans et description du site d'exploitation

	A	Pour les projets de construction																
⇒	Si vous n'avez pas encore de numéro de police	<p>Joignez en annexe 11.1 un extrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> — De la matrice cadastrale et — Du plan parcellaire <p>Indiquant clairement les parcelles ou les parties de parcelles concernées par votre demande.</p>																
	B	Dans tous les cas																
⇒	Plan d'implantation du site d'exploitation	<p>Joignez en annexe 11.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'implantation du site d'exploitation à une échelle lisible en format A3 maximum. - Si ce plan n'est pas assez lisible, joignez également des plans zoomés des différentes parties du site. <p><i>Ces plans doivent permettre d'évaluer l'inscription du projet dans son environnement.</i></p> <p><i>Ils doivent indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'orientation ; ○ Le tracé des voiries contiguës au site et leur dénomination ; ○ Les sens empruntés par la circulation automobile ; ○ L'implantation et l'affectation des constructions environnantes dans un rayon de 50m au moins autour du périmètre du site d'exploitation. 																
⇒	Plans des installations	<p>Joignez en annexe 11.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans des installations dressés à une échelle lisible en format A3 maximum - Un plan général et des plans zoomés pour montrer clairement l'implantation des éléments suivants (si d'application): <table style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 85%;"></th> <th style="text-align: right; vertical-align: bottom;">Voir cadre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>○ Tous les points de rejet d'eaux usées et d'eaux pluviales (en eaux de surface, à l'égout, par infiltration)</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">5</td> </tr> <tr> <td>○ Les zones de dépôts de déchets non dangereux et dangereux</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">6</td> </tr> <tr> <td>○ Vos installations classées</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">8</td> </tr> <tr> <td>○ Toutes les informations qui vous sont demandées via le résultat de l'outil <i>easyPermit</i></td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">8</td> </tr> <tr> <td>○ Les zones de livraison (chargement et de déchargement)</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">9</td> </tr> <tr> <td>○ Les aires de manœuvre des véhicules lourds</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">/</td> </tr> <tr> <td>○ Les zones de stationnement pour vélos prévues ou installées</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">9</td> </tr> </tbody> </table>		Voir cadre	○ Tous les points de rejet d'eaux usées et d'eaux pluviales (en eaux de surface, à l'égout, par infiltration)	5	○ Les zones de dépôts de déchets non dangereux et dangereux	6	○ Vos installations classées	8	○ Toutes les informations qui vous sont demandées via le résultat de l'outil <i>easyPermit</i>	8	○ Les zones de livraison (chargement et de déchargement)	9	○ Les aires de manœuvre des véhicules lourds	/	○ Les zones de stationnement pour vélos prévues ou installées	9
	Voir cadre																	
○ Tous les points de rejet d'eaux usées et d'eaux pluviales (en eaux de surface, à l'égout, par infiltration)	5																	
○ Les zones de dépôts de déchets non dangereux et dangereux	6																	
○ Vos installations classées	8																	
○ Toutes les informations qui vous sont demandées via le résultat de l'outil <i>easyPermit</i>	8																	
○ Les zones de livraison (chargement et de déchargement)	9																	
○ Les aires de manœuvre des véhicules lourds	/																	
○ Les zones de stationnement pour vélos prévues ou installées	9																	



<p>⇨</p>	<p>Plan d'égouttage</p> <p><i>Si votre demande concerne un site existant rejetant uniquement des eaux usées domestiques en égout public, vous ne devez pas joindre de plan d'égouttage.</i></p>
	<p>Joignez en annexe 11.4 un plan d'égouttage ou un schéma indiquant clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les canalisations des eaux usées ○ Le type d'eaux usées ○ Les canalisations des eaux de pluie (si vous avez un réseau d'égouttage séparé pour les eaux usées et les eaux de pluie). ○ Les puits de mesure, si vous en avez. ○ Les installations de traitement ou d'épuration si vous en avez. ○ Les citernes de récupération des eaux de pluie si vous en avez ○ Les systèmes de gestion des inondations : infiltration, bassins d'orage... si vous en avez
<p>⇨</p>	<p>Photos du site</p> <p>Joignez en annexe 11.5 des photos du site. Ces photos doivent nous permettre d'évaluer correctement la situation. Elles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En couleur ○ Numérotées ○ Référencées avec leurs numéros sur le plan des installations.



Frais de dossier

Votre demande de permis d'environnement engendre des frais de dossier pour :

- La Région
- La commune concernée par votre projet ou vos installations. Ces frais varient d'une commune à l'autre. Vous pouvez contacter le [service environnement](#) de la commune concernée pour en connaître le montant.

Frais pour la Région

Type de demande	Frais
Demande de permis d'environnement de classe 1B	€ 250
Demande de permis d'environnement de classe 1A sans certificat préalable	€ 2500
Demande de permis d'environnement de classe 1A avec certificat préalable	€ 1250

Modalités de paiement

Effectuez votre versement au compte du Service Public régional de Bruxelles

IBAN **BE51 0912 3109 6162**

BIC **GKCC BE BB**

Communication Demande de permis de classe 1B (ou 1A) +

Adresse du site d'exploitation concerné par cette demande

Joignez la preuve de paiement des frais de dossier en **annexe 12**.



Répertoire des annexes

Pour que votre demande de permis d'environnement soit complète, vous devez lui joindre **toutes les annexes listées dans ce répertoire** pour les cadres qui vous concernent.

Comment procéder ?

Numérotez chacune des annexes dans l'ordre imposé dans le répertoire ci-dessous.
 Reprenez-les dans le même ordre et avec le même intitulé que dans le répertoire ci-dessous.
 Cochez les cases qui correspondent aux annexes jointes.
 Si vous avez des annexes supplémentaires à joindre :

- Placez-les en dernier lieu
- Attribuez-leur un numéro.

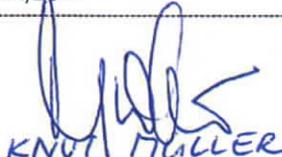
Répertoire des annexes

N° de l'annexe	Case à cocher	Intitulé de l'annexe	Cadre du formulaire
1	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de permis d'urbanisme	3
2	<input checked="" type="checkbox"/>	Rapport de contrôle périodique des installations électriques basse tension/ haute tension	4
3			
3.1	<input type="checkbox"/>	Calculateur de volume de la citerne de récupération de l'eau de pluie et du système de tamponnage	5
3.2	<input type="checkbox"/>	Schéma hydraulique ou schéma de principe du réseau des eaux pluviales	5
3.3	<input type="checkbox"/>	La dernière attestation d'entretien et de vidange de l'installation de traitement des eaux usées	5
3.4	<input type="checkbox"/>	Le rapport d'analyse des eaux usées	5
4			
4.1	<input checked="" type="checkbox"/>	Photos illustrant modalités de tri utilisées	6
4.2	<input type="checkbox"/>	Formulaire d'information complémentaire pour une installation de collecte et traitement de déchets	6
4.3	<input type="checkbox"/>	Documents de traçabilité pour chaque type de déchets évacués	6
5	<input type="checkbox"/>	Inventaire des produits dangereux	7
6			
6.1	<input checked="" type="checkbox"/>	Tableau des installations classées	8
6.x	<input checked="" type="checkbox"/>	Documents et informations spécifiques à vos installations classées ①	8
7	<input checked="" type="checkbox"/>	Avis SIAMU	8
8	<input type="checkbox"/>	Évaluation des incidences en matière de stationnement (CoBrACE)	9
9	<input type="checkbox"/>	Évaluation appropriée des incidences (Natura 2000)	12



10	<input checked="" type="checkbox"/>	Rapport d'incidence (permis de classe 1B) ou note préparatoire à l'étude d'incidences (permis de classe 1A)	13
11			
11.1	<input type="checkbox"/>	Extrait de la matrice cadastrale et du plan parcellaire	14
11.2	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan d'implantation	14
11.3	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan des installations	14
11.4	<input type="checkbox"/>	Plan d'égouttage	14
11.5	<input checked="" type="checkbox"/>	Photos	14
12	<input checked="" type="checkbox"/>	Preuve de paiement des frais de dossier pour la région	précisions

Votre signature

Vos nom et prénom :	Deka Immobilien Investment GmbH
Agit en qualité de :	Fondé de pouvoir
Déclare que toutes les informations exposées dans cette demande de permis d'environnement sont exactes.	
Date :	17/12/2018
Votre signature :	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  KNUT MÜLLER </div> <div style="text-align: center;">  ANNE-KRISTIN BLOETEN </div> </div>

Si le signataire n'est pas le futur titulaire ou le représentant légal du futur titulaire du permis d'environnement, vous devez joindre un **mandat en un exemplaire**.



Rub.	Dénomination	Niveau atteint	Localisation	Classe	SIAMU	Suspicion installation à risque
12-A	Etablissements de lavage de véhicules ou de leurs remorques : lavage manuel (y compris lavage manuel avec un nettoyeur à haute pression) à l'exception des installations "self-service"	Une aire de lavage de 33 m ² équipée d'une arrivée d'eau, destinée aux lavages des véhicules du consulat. L'aire de lavage accueille moins de 10 véhicules par jour.	-1	2		
40-A	Installations de combustion (non reprises à une autre rubrique) avec une puissance nominale absorbée d'au moins 100 kW et moteurs d'installations de cogénération avec une puissance nominale absorbée d'au moins 20 kW, lorsqu'ils sont destinés au chauffage des locaux et/ou à l'eau chaude sanitaire, et lorsque la somme des puissances par local de chauffe est inférieure à 1 MW. NB : Cette rubrique ne s'applique pas lorsque la rubrique 40 D est d'application	2 chaudières Weishaupt au gaz d'une puissance nominale absorbée de 276 kW chacune pour le chauffage. Total : 552 kW.	R+9	3		
68-B	Garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur comptant : de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques	Parkings couverts sur 3 niveaux de sous-sol comptabilisant au total 43 emplacements, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 2 emplacements motos au niveau -1 ; • 20 emplacements voitures au niveau -2 ; • 21 emplacements voitures au niveau -3. 	Sous-sol	1B	X	
132-A	- Système de climatisation : 1) comportant par circuit 3 kg ou plus de substances appauvrissant la couche d'ozone (reprises aux annexes I et II du règlement CE n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone) ou de gaz à effet de serre fluorés (repris à l'annexe I partie I du règlement (CE) n° 842/2006 du parlement européen et du conseil du 17 mai 2006 relatif à certains gaz à effet de serre fluorés), séparément ou dans un mélange ; ou 2) dont la puissance électrique totale des compresseurs nécessaires au fonctionnement des circuits frigorifiques est supérieure à 10 kW mais inférieure à 100 kW.	Toiture : 5 groupes splits Mitsubishi Electric contenant chacun 3,5 kg de R410A 2 groupes splits Mitsubishi Electric contenant chacun 6,5 kg de R410A 3 groupes splits Daikin contenant chacun 3,95 kg de R410A Rez-de-chaussée : 1 groupe split Hitachi de puissance inconnue 1 groupe split Daikin contenant 3,95 kg de R410A	Toiture	3		
			Rez			

132-B	<p>- Système de climatisation dont la puissance électrique totale des compresseurs nécessaires au fonctionnement des circuits frigorifiques est supérieure ou égale à 100kW.</p> <p>- Toute autre installation comprenant un circuit frigorifique dont la puissance électrique totale des compresseurs situés sur un même circuit est supérieure ou égale à 100kW</p> <p>- Tours de refroidissement humides.</p>	1 machine frigorifique Daikin d'une puissance supérieure à 100 kWé et contenant plus de 27 kg de R134A.	R+9	2
-------	--	---	-----	---

Le site comprend également les installations non classées suivantes :

- **En toiture :**
 - 4 groupes splits Mitsubishi Electric chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 10 groupes splits Daikin chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 2 groupes splits Fujitsu chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 2 groupes splits Hitachi chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 1 groupe de ventilation Toussaint-Nyssenne d'un débit inférieur à 20.000 m³/h.
- **Niveau R+9 :**
 - 4 groupes de ventilation Toussaint-Nyssenne d'un débit inférieur à 20.000 m³/h.
- **Niveau R+3 :**
 - 1 groupe de ventilation Toussaint-Nyssenne d'un débit de 920 m³/h.
- **Sous-sol :**
 - 4 groupes splits Daikin chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 2 groupes splits Hitachi chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 1 groupes splits Fujitsu chacun d'une puissance inférieure à 10 kWé et contenant moins de 3 kg de R410A ;
 - 1 groupe de ventilation Toussaint-Nyssenne d'un débit de 12.305 m³/h.